



Mrs: J. Masson, R.Lazrak, P. Rolland, A. Valentin, C.F Dupau.
Mmes: A. Raposo-Monteiro, A. Legall, A. Laumonier Mairesse.

Autre(s) participant(s):

1- Travaux

Le conseil syndical c'est rendu, de nouveau, à l'ARC pour avoir des conseils et des avis au sujet du projet de rénovation. Nous sommes toujours dans la phase d'étude et comme nous vous l'annonçons dans le précédent CR nous vous convoquerons à une réunion d'information et de restitution en janvier 2016.

2- CIEC

Notre chaufferie est en fonctionnement depuis fin septembre et nous avons été confrontés à des problèmes malgré la modernisation de cette installation.

Certains d'entre vous ont une température élevée dans leurs appartements alors que d'autres se plaignent d'avoir froid.

Le CS a demandé une réunion entre toutes les parties concernées (CS, Syndic, DDBE et CIEC) pour faire le point et résoudre ces PB.

Nous vous demandons de bien vouloir vous signaler auprès de notre gardien, M SISSOKO (07 88 45 17 04), si vous constatez un dysfonctionnement au niveau de votre appartement (trop chaud ou trop froid).

Notre projet de « portes ouvertes » à la chaufferie, un samedi matin, est toujours d'actualité.

3- BUDGET

Le CS et une résidente se sont déplacés au cabinet GENIEZ le vendredi 17 octobre pour effectuer un contrôle des factures.

Cette opération nous a permis de faire positionner quelques factures sur les bons bâtiments et de faire le point sur les contrats téléphoniques liés aux cabines d'ascenseurs, à la chaufferie et à la sous station. Nous avons plusieurs types de contrats, non adaptés en particulier en cas de panne et de délais d'intervention. Nous avons demandé au syndic de revoir ces contrats.

4- Proxiserve (compteurs d'eau)

Suite aux PB rencontrés lors du remplacement des compteurs d'eau (retard dans le début de l'intervention, difficultés techniques) nous avons eu une réunion avec cette société et le syndic.

Une nouvelle intervention aura lieu pour continuer le changement des compteurs dès que les vannes de pied de colonnes de certaines entrées seront changées. Un planning sera établi.

La transmission, systématique, du compte rendu de relevé sera fait lors de chaque relevé (semestriel). Cela nous permettra d'éviter des relevés à 0 sur plusieurs semestres et des imputations forfaitaires.

Nous avons obtenu un geste financier qui se traduit par la non revalorisation annuel du contrat pour 2016.

A ce sujet, nous vous rappelons que l'accès à ces compteurs doit être libre. En effet un certain nombre de ces appareils n'a pu être changé car recouvert par un coffrage qui cache la fonte et le tuyau d'eau dans les cuisines.

Il en va de même pour les différentes fontes présentent dans nos appartements. Nous découvrons depuis 3 semaines de nombreuses demandes d'intervention car de nombreux résidents dont les fontes étaient sous coffrage se sont rendus compte de l'état lamentable dans lequel se trouvaient ces tuyauteries.

Pour info : les travaux sur ces fontes sont imputés au bâtiment où elles se situent (ex : une intervention sur une fonte d'un appartement du 1 RAMEAU, la facture passe en charge du bâtiment

5- Divers

La révision des colonnes montantes EDF, votée en AG, a été faite en septembre.

Nous constatons, le dépôt sauvage, dans nos caves de bouteilles en verre. A cet effet il existe, à proximité de notre résidence, d'un container a verre au niveau de la pharmacie et si ce dernier était plein il se trouve un deuxième container derrière la station TOTAL et encore un autre devant la Poste des Clayes, en dernier recours la déchèterie.

Une note de rappel vous a été transmise concernant le stationnement des poussettes dans nos halls d'entrée.

Nous comprenons très bien la difficulté de certaines personnes, mais cela relève de la sécurité en cas d'interventions des services de secours qui pourraient ne pas avoir l'espace nécessaire pour assurer leur mission et d'avoir l'obligation d'évacuer ces poussettes dans l'urgence.

Un volet c'est détaché vendredi dernier et a nécessité l'intervention des pompiers. Veuillez vérifier, sans prendre de risque, la fixation des ces volets et, si problème il y a, prendre contact avec le syndic afin de trouver une solution.

Une intervention de dératisation est demandée dans le cadre du contrat suite à l'apparition de nombreux rongeurs dans nos caves.

Nous vous invitons à consulter le site de notre résidence sur lequel vous trouverez un certain nombres de consignes et de renseignements : www.la-vigneraie.fr

UNE COUPURE GENERALE DE LA DISTRIBUTION D'EAU AURA LIEU LE 27 OCTOBRE 2016 POUR EFFECTUER LE REMPLACEMENT DES VANNES EN PIED DE COLONNE SITUÉES DANS LES CAVES SUR LE BATIMENT DE LA SABLIERE QUI NE PEUT ÊTRE ISOLÉ SEUL. **PRENEZ VOS PRÉCAUTIONS.**

*Pour le CS, le président
Jean Masson*